

CONSEILLER EN RADIOPROTECTION (CRP) LES NOUVEAUX ENJEUX



La réglementation en radioprotection des travailleurs est en pleine mutation. Elle entraîne des répercussions concrètes sur le travail quotidien du conseiller en radioprotection (CRP). Au cœur de ce nouveau dispositif, le conseiller en radioprotection devient un acteur essentiel dans la maîtrise du risque RX au sein de votre établissement.

Alara Expertise vous présente les points essentiels de ce nouveau rôle et vous accompagne dans cette transition sereinement.

INFORMATIONS ESSENTIELLES



LES CONDITIONS

Un CRP doit être nommé si au moins l'une des conditions suivantes est remplie :

- Au moins un travailleur classé (catégorie A ou B)
- La présence d'une zone réglementée
- Des vérifications initiales et périodiques des générateurs de rayons X, sources radioactives et lieux de travail sont requis



LES PRINCIPALES MISSIONS

- Évaluation des risques et évaluation individuelle de l'exposition aux rayonnements ionisants
- Classement des travailleurs et mise en place d'un suivi dosimétrique adapté
- Information et formation à la sécurité des travailleurs
- Délimitation, signalisation des zones réglementées et leurs conditions d'accès
- Optimisation des doses travailleurs
- Analyse des événements significatifs de radioprotection (E.S.R.)
- Réalisation des vérifications périodiques
- Calculs de radioprotection et rapports techniques de conformité



LA DÉSIGNATION DU CRP

À partir du 1er janvier 2022, le chef d'établissement doit obligatoirement désigner soit :



*une Personne Compétente
en Radioprotection
« PCR » interne à l'établissement*



*un Organisme Compétent
en Radioprotection
« OCR » certifié*

**CRP interne, rôles partagés ou externalisation totale :
faites le bon choix pour la sécurité de vos travailleurs !**

Des questions ? Contactez-nous !
commerce@alara-expertise.fr
+33(0)3 69 09 21 35

LE CRP EXTERNALISÉ, C'EST POSSIBLE !

Externaliser la fonction de CRP est désormais possible en faisant appel à un organisme compétent en radioprotection certifié.

Services concernés : Radiologie conventionnelle, scanographie, bloc opératoire, radiologie interventionnelle



LES AVANTAGES DE L'EXTERNALISATION

- Redonner du temps à vos équipes paramédicales
- Assurer une continuité de service de la fonction CRP
- Gagner en efficacité en faisant appel à des experts



CHOISIR ALARA EXPERTISE, C'EST ...

- Se faire accompagner par des experts répondant à des problématiques de radioprotection depuis plus de 15 ans
- Optimiser votre temps et vos coûts grâce à notre expertise et nos moyens logiciels et matériels
- Bénéficier d'une équipe pluridisciplinaire : CRP, MERM, médecins médicaux, docteurs en physique, contrôleurs qualité, formateurs, etc.
- Profiter d'une veille active pour répondre aux dernières exigences réglementaires

**Notre garantie : un accompagnement de qualité et de proximité.
Plus de 35 experts en radioprotection présents sur l'ensemble du territoire national !**

Parce que chaque établissement de santé est différent,
Alara Expertise réalise une étude gratuite et personnalisée pour trouver l'organisation optimale
adaptée à vos besoins.